

# TERRITOIRES & ACTEURS DES 19 SECTEURS PRIORITAIRES

État des lieux • Enjeux • Projets

## Synthèse secteur 8 Roquevaire



Mise en œuvre du SRCE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Partenaire :



## CONTEXTE DE L'ETUDE

Le 26 novembre 2014, la Région et la DREAL ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), dont le Plan d'action stratégique identifie l'action n° 10 "améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes". Cette action vise à agir de manière plus opérationnelle et directe sur les points de fragmentation majeurs du territoire régional.

C'est dans cette optique que 19 "secteurs prioritaires" terrestres (ainsi qu'un 20e sur les cours d'eau prioritaires) ont été localisés avec l'ensemble des principaux gestionnaires d'infrastructures linéaires lors de l'élaboration du SRCE.

Ces secteurs présentent la particularité de concentrer :

- des **enjeux de continuités écologiques d'importance régionale**, avec bien souvent la proximité de plusieurs espaces naturels emblématiques,
- des **infrastructures linéaires structurantes** (autoroutes, canaux, réseau SNCF, lignes de transport d'électricité RTE...) venant altérer la fonctionnalité écologique,
- des **vellités de développement** économique, urbain et en énergies renouvelables.

La complexité de ces secteurs réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart situés à l'**interface de plusieurs territoires de projet** (SCoT, Parcs naturels régionaux...) et que les responsabilités d'intervention sont partagées par **une multiplicité d'acteurs** :

- gestionnaires d'infrastructures linéaires publics ou privés,
- aménageurs,
- gestionnaires d'espaces naturels protégés, animateurs Natura 2000,
- gestionnaires de milieux aquatiques,
- associations...

Si aujourd'hui un certain nombre de ces opérateurs ont d'ores et déjà engagé des démarches d'amélioration des continuités écologiques, il apparaît nécessaire d'agir de manière concertée et cohérente, ce qui nécessite de se donner **une vision globale du contexte, des enjeux, des études et des projets sur chacun de ces secteurs**.

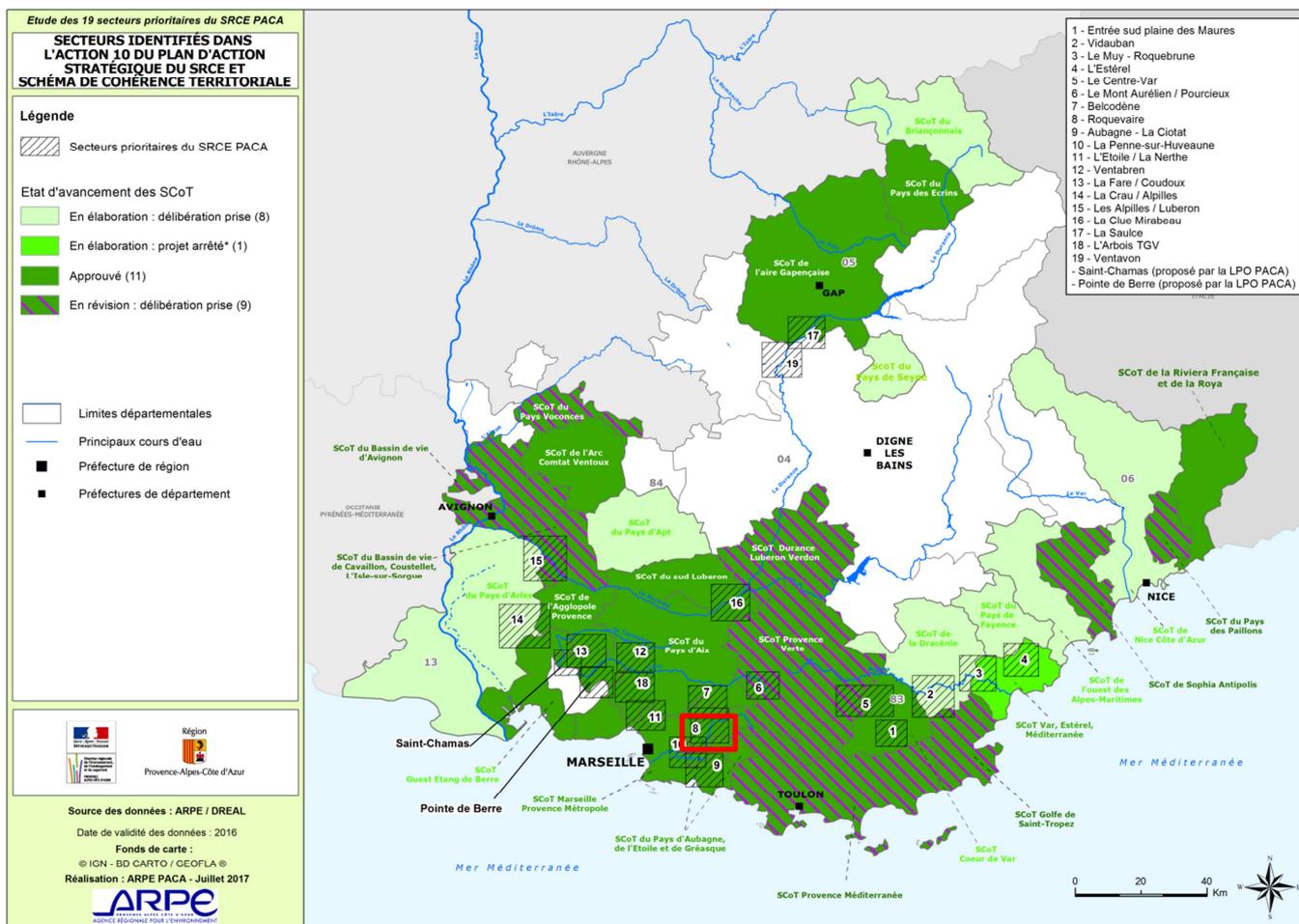
C'est dans cet objectif que l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) a été missionnée par la Région, en partenariat avec la DREAL, pour réaliser **un état des lieux des enjeux et projets de chacun de ces secteurs, en mobilisant les acteurs de chaque territoire**.

L'étude a suivi les étapes suivantes :

- Identification des structures intervenant sur ces territoires (collectivités, gestionnaires d'infrastructures linéaires, état, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires de milieux aquatiques, structures scientifiques...),
- Etat des lieux des documents de planification (SCoT, chartes de PNR...), des études et diagnostics existants,
- Organisation de réunions multi-partenariales afin de partager les enjeux de continuité écologique sur ces secteurs et recenser les projets en cours ou à venir,
- Réalisation de synthèses cartographiques des enjeux écologiques, projets d'aménagement et actions en faveur des continuités écologiques,
- Porter à connaissance de ces synthèses aux acteurs concernés par chaque territoire et aux services de l'Etat.

Cette démarche permet **d'identifier des priorités d'intervention** et de faire émerger des dynamiques collectives en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique de ces territoires.

# 1 • LE SECTEUR DE ROQUEVAIRE

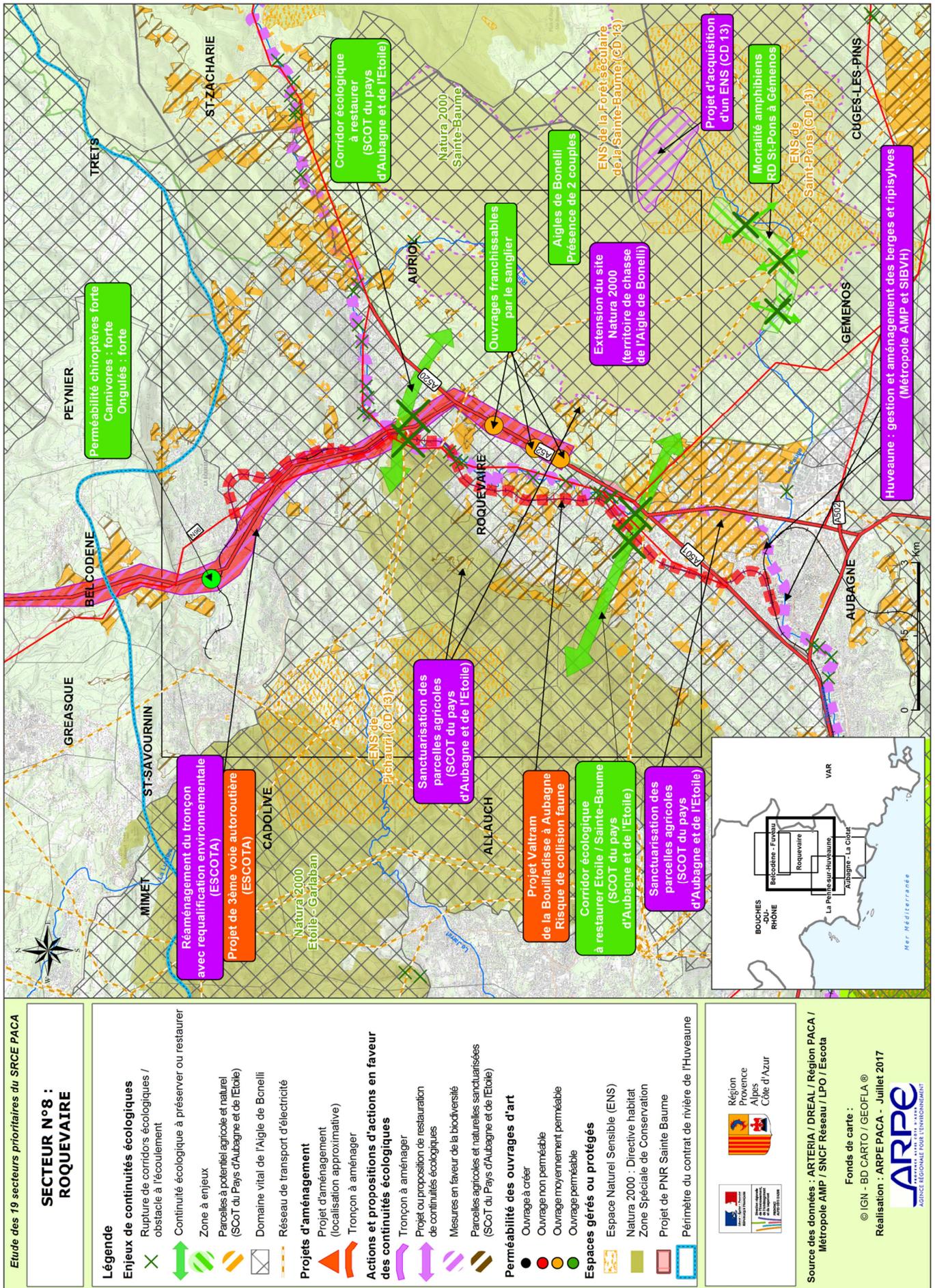




## 2 • STRUCTURES CONCERNÉES

Type de structure	Nom	Contacts
Porteur de SCoT	Métropole Aix-Marseille-Provence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laetitia Berthier-Flandin</li> <li>• Marie-Laure DEVULDER</li> <li>• Claire GAUSSET</li> </ul>
	Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thierry DARMUZEY</li> <li>• Claire DUTRAY</li> <li>• Perinne ARFAUX</li> </ul>
Gestionnaire d'espaces naturels	Métropole Aix-Marseille-Provence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marc VERRECCHIA</li> <li>• Marion DILIELLO</li> </ul>
	Département des Bouches-du-Rhône Direction de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Didier WILLART</li> <li>• Philippe SUSINI</li> </ul>
Gestionnaire de milieux aquatiques	Syndicat intercommunal du bassin-versant de l'Huveaune • [SIBVH]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estelle FLEURY</li> <li>• Roxane ROY</li> </ul>
	Syndicat d'aménagement du bassin-versant de l'Arc • [SABA]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maxime LENNE</li> </ul>
Gestionnaire d'infrastructures linéaires	Département des Bouches-du-Rhône Direction des Routes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nicolas PHILIPPE-JANON</li> <li>• Elizabeth DELEUZE-CHIAVASSA</li> </ul>
	Vinci Autoroutes • [Escota]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Delphine ORLANDO</li> <li>• Solange ROLDAN</li> <li>• E. MENEROUD</li> </ul>
	SNCF Réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julien MAYJONNADE</li> <li>• Sandrine RABASEDA</li> <li>• Marie-Anne MOULIN</li> </ul>
	Réseau de transport d'électricité • [RTE]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Hubert FELIX</li> <li>• Vanessa OUDART</li> <li>• Patrick ROBERT</li> </ul>
Autres	Ligue pour la protection des oiseaux • [LPO PACA]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aurélie JOHANNET</li> <li>• Nicolas FUENTO</li> </ul>

### 3 • CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE



**Etude des 19 secteurs prioritaires du SRCE PACA**

## SECTEUR N°8 : ROQUEVAIRE

**Légende**

**Enjeux de continuités écologiques**

- Rupture de corridors écologiques / obstacle à l'écoulement
- Continuité écologique à préserver ou restaurer
- Zone à enjeux
- Parcelles à potentiel agricole et naturel (SCOT du Pays d'Aubagne et de l'Étoile)
- Domaine vital de l'Aigle de Bonelli
- Réseau de transport d'électricité

**Projets d'aménagement**

- Projet d'aménagement (localisation approximative)
- Tronçon à aménager

**Actions et propositions d'actions en faveur des continuités écologiques**

- Tronçon à aménager
- Projet ou proposition de restauration de continuités écologiques
- Mesures en faveur de la biodiversité
- Parcelles agricoles et naturelles sanctuarisées (SCOT du Pays d'Aubagne et de l'Étoile)

**Perméabilité des ouvrages d'art**

- Ouvrage à créer
- Ouvrage non perméable
- Ouvrage moyennement perméable
- Ouvrage perméable

**Espaces gérés ou protégés**

- Espace Naturel Sensible (ENS)
- Natura 2000 : Directive habitat
- Zone Spéciale de Conservation
- Projet de PNR Sainte Baume
- Périmètre du contrat de rivière de l'Huveaune

**Source des données : ARTERIA / DREAL / Région PACA / Métropole AMP / SNCF Réseau / LPO / Escota**

Fonds de carte : © IGN - BD CARTO / GEOFLA ©  
 Réalisation : ARPE PACA - Juillet 2017

**ARPE**  
 AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT

## 4 • ENJEUX & PROJETS<sup>1</sup>

### 4.1 Enjeux écologiques

#### Espaces naturels protégés :

- Le site est centré sur la vallée de l’Huveaune, venant séparer deux importants massifs : le massif de l’Etoile et du Garlaban et le massif de la Sainte-Baume.
- A l’ouest, le massif de l’Etoile et du Garlaban, classé Natura 2000 (Directive Habitats), est animé par la Métropole Aix Marseille Provence et une partie du massif est classée en ENS, avec l’ENS de Pichauri appartenant au Département des Bouches-du-Rhône.
- A l’est, le massif de la Sainte-Baume fait l’objet d’un classement en Parc naturel régional, depuis décembre 2017. Ce syndicat est par ailleurs animateur du site Natura 2000 de la Sainte-Baume (Directive Habitats et Directive Oiseaux).

#### Espèces patrimoniales :

- Le secteur, incluant la vallée de l’Huveaune, fait intégralement partie du domaine vital de l’Aigle de Bonelli. On compte d’ailleurs deux couples nichant sur le massif de la Sainte-Baume et susceptibles de se déplacer et de venir chasser sur le périmètre du secteur n° 8. La présence de ces oiseaux a justifié l’extension récente du périmètre Natura 2000 de la Sainte-Baume.

#### Milieux aquatiques :

- Un enjeu particulier lié à l’Huveaune et à ses ripisylves est à noter sur ces secteurs. L’Huveaune fait l’objet d’un contrat de rivière prenant en compte le SRCE, signé en 2015 et animé par le Syndicat intercommunal de l’Huveaune (SIBVH). Les enjeux identifiés portent sur :
  - la qualité des eaux et des milieux aquatiques,
  - la restauration des continuités écologiques,
  - la reconquête de la liberté du cours d’eau (en lien avec la compétence GEMAPI),
  - la reconquête des berges par les cheminements doux,
  - le lien avec le Merlançon (affluent de l’Huveaune).

Le contrat vise également à l’acquisition de connaissances sur le fleuve Huveaune et ses affluents, ainsi qu’à la mise en œuvre d’un plan d’action.

- Le SDAGE identifie le Merlançon comme une Masse d’Eau fortement Modifiée, souffrant de nombreuses pressions et donc à restaurer. Les projets sont à définir dans le cadre du Schéma directeur des milieux aquatiques.

#### Continuités écologiques :

- 2 continuités écologiques discontinues et à restaurer sont identifiées dans le SCOT du Pays d’Aubagne et de l’Etoile :
  - Au nord de Roquevaire
  - Au nord d’Aubagne
- La route de Gémenos au niveau de Saint-Pons présente un trafic routier faible ; pour autant, la LPO y identifie un fort enjeu de mortalité pour la petite faune. Cette route, gérée par la Direction des routes du CD 13, traverse également l’ENS de Saint-Pons, en maîtrise foncière par le Département. L’amélioration de la perméabilité de cette infrastructure par le Département paraîtrait donc opportune.

---

<sup>1</sup> cf. Cartographie de synthèse

## 4.2 Projets pouvant avoir un impact sur la biodiversité

### Projets liés aux infrastructures linéaires :

- Renouvellement des voies SNCF entre Marseille et Toulon prévu en 2017. Le chantier durera 2 mois et permettra un renouvellement du ballast et une sécurisation de certains parois rocheuses bordant la voie.
- La ligne nouvelle LNPCA, en projet, fait l'objet d'un travail en partenariat avec le SIBVH.
- Escota : la zone de Pas de Trets à Pont de l'Etoile va être réaménagée. Un rattrapage sera effectué sur les problématiques Eau/Inondations/Eaux pluviales. Le projet sera accompagné de mesures en faveur de l'environnement.
- Un projet de contournement de Saint Zaccharie (à l'est) est prévu avec emplacement réservé.

## 4.3 Actions et propositions d'actions relevées en faveur des continuités écologiques

### Préservation du foncier agricole et naturel :

- Le SCoT AE identifie, de part et d'autre de l'autoroute A52 et A501 et A502, des parcelles «agricoles» et «naturelles d'intérêt agricole» à sanctuariser. Cette mesure s'impose aux PLU, dans un rapport de compatibilité (non constructibilité) :
  - Le corridor écologique situé au nord de Roquevaire bénéficie relativement peu de cette mesure
  - Le corridor écologique situé au nord d'Aubagne est plus concerné, un grand nombre de parcelles sanctuarisées étant situées autour de ce corridor.
- Le CD 13 est en cour d'acquisition d'un site de 200 hectares en haute-vallée de Saint-Pons, afin de conforter les domaines existants et de maîtriser l'ensemble du bassin-versant de Bertagne. En revanche, il n'y a pas de projet d'acquisition autour de Pichauri.
- Les parcs photovoltaïques sont proscrits dans le SCoT du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. La consommation d'espaces naturels et agricoles liée à ce type de projets sera donc évitée. Les éoliennes en toitures sont également interdites par le SCoT.

### Milieux aquatiques et ripisylves :

- Le SIBVH est maître d'ouvrage sur les travaux de restauration du cours d'eau, incluant les ripisylves, dans le cadre du Contrat de rivière et du Schéma directeur. La problématique sur l'Huveaune est que ce cours d'eau est non domanial ; ce sont ainsi les riverains qui doivent entretenir les berges sans en avoir conscience. La sensibilisation revêt donc une importance particulière. Le SIBVH travaille également avec SNCF réseau dans le cadre du projet de ligne Nouvelle PCA, mais également avec ESCOTA sur divers sujets, en lien avec les communes.
- Les berges et ripisylves de l'Huveaune sont gérées par la Métropole AMP ou par le SIBVH selon les tronçons, en lien avec le SI. Une évolution à venir dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI. Le SIBVH travaille également avec les communes de Roquevaire et la Penne-sur-Huveaune, dans le cadre de l'élaboration de leurs PLU.

### Continuités écologiques :

- Le PNR Sainte-Baume a le souhait d'analyser plus en détail les continuités écologiques entre massif de l'Etoile et Sainte-Baume.

### Infrastructures linéaires :

- Depuis plusieurs années, la gestion des espaces verts (aires de repos, talus et abords de voies) du réseau ESCOTA fait



## RESUME

Deux corridors écologiques semblent se dégager pour assurer une liaison entre massifs de l'Etoile-Garlaban et de la Sainte-Baume : l'un au nord de Roquevaire au niveau d'Auriol, l'autre au sud de Roquevaire.

Peu d'ouvrages perméables semblent identifiés au niveau de ces corridors pour franchir l'autoroute. Le projet de Valtram pourrait venir aggraver le constat en augmentant le risque de collisions avec la faune.

En revanche, le SCoT du Pays d'Aubagne sanctuarise les espaces agricoles situés sur la zone du corridor sud, ce qui apparaît cohérent pour garantir sa fonctionnalité écologique.

Par ailleurs, un enjeu se dégage au niveau de l'ENS de Saint-Pons, à Gémenos. La route départementale présente une forte mortalité des amphibiens. Une intervention du Département sur la perméabilité de cette route pourrait s'avérer pertinente dans la mesure où la maîtrise foncière est assurée de part et d'autre de la route.

## ÉTUDES & REFERENCES

- Analyse des enjeux de trame verte liés à l'infrastructure ferroviaire en PACA (SNCF Réseau, 2017)
- Etude et amélioration de la perméabilité transversale des autoroutes Escota – OGE – Janvier 2012
- Charte du projet de PNR de la Sainte-Baume
- Contrat de rivière de l'Huveaune (2015)
- Schéma de référence de la vallée de l'Huveaune (2015)
- Contrat de rivière de l'Arc
- Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR9301603 « Chaîne de l'Étoile - Massif du Garlaban »
- Document d'objectifs (DOCOB) site Natura 2000 FR9301606 « Massif de la Sainte Baume ».
- SCoT du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (2013)

**Rédaction** • ARPE PACA • unité Biodiversité & espaces naturels [BEN] • Agnès HENNEQUIN  
a.hennequin@arpe-paca.org • 04.42.90.90.77

Nous remercions les personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche

+++ **arpe-paca.org**

Réalisation ARPE PACA • Unité Information et Communication • Juillet 2017

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Partenaire :

